

BELLAVANCE, Marcel — *Le Québec au siècle des nationalités (1791–1918). Essai d'histoire comparée*, Montréal, vlb éditeur, 2004, 248 p.

En 2001, Gérard Bouchard publiait un « essai d'histoire comparée » intitulé *Genèse des nations et cultures du nouveau monde* dans lequel il intégrait le Québec dans le cadre de l'histoire des sociétés neuves. Bouchard soulignait alors à regret que le Québec était la seule de ces sociétés, à l'exception de Porto Rico, à ne pas avoir acquis son indépendance. Dans son « essai d'histoire comparée » intitulé *Le Québec au siècle des nationalités*, Marcel Bellavance reprend le constat de Bouchard et son approche comparative. À l'instar de son collègue, Bellavance affirme que le Québec demeure, avec le Canada anglais cette fois, la seule nation américaine à ne pas être indépendante (p. 9). Et comme Bouchard, Bellavance ne cache pas son dépit face à cette situation. Il exprime même sa crainte de ne pas voir le Québec accéder à l'indépendance, ce qui signifierait sa « sortie définitive [...] de l'histoire des nations » (p. 211).

Si le point de départ de Bellavance est le même que celui de Bouchard, sa manière d'aborder le problème est très différente. Au lieu de partir de la question des sociétés neuves, Bellavance renoue ouvertement avec la question nationale, et plus précisément avec celle du droit des peuples à l'autodétermination. L'auteur explique que son intention est de comparer l'évolution du Québec avec celle des autres nationalités. Dans les faits, il compare plutôt une partie de l'historiographie québécoise savamment choisie avec quelques théories sur le nationalisme. Prenant pour acquis que l'accession des nations à l'indépendance faisait partie de la marche « normale » de l'histoire au XIX^e siècle, il cherche à démontrer jusqu'à quel point le Québec a suivi une trajectoire historique anormale entre 1789 et 1919. Il soutient même qu'en ne travaillant plus à obtenir leur indépendance après les rébellions, les Canadiens français sont sortis « de l'histoire en marche » (p. 170). Plus encore, ils se sont condamnés à « une interminable souffrance identitaire » (p. 33). Malheureusement, la démonstration n'est pas toujours convaincante.

Premièrement, Bellavance se montre très imprécis lorsque vient le temps de donner des exemples concrets à ses réflexions politiques. Ainsi, il ne mentionne nulle part que la majorité des revendications exprimées lors du Printemps des peuples de 1848 ne concernait pas la création d'États-nations comme telle. Par exemple, lors du congrès tenu à Prague en juin 1848, les délégués des divers peuples slaves adoptent un manifeste demandant à l'empereur autrichien non pas leur indépendance, mais la transformation de l'Empire en une fédération. Quant à la Hongrie autonome, qui existe quelques mois en 1848–1849, elle est peuplée d'une majorité de non-Magyars. D'un autre côté, Bellavance minimise le fait que la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes date seulement de 1919 et qu'elle est due essentiellement à l'ingérence du président Woodrow Wilson dans les affaires européennes. Sans compter que les nouveaux États créés à la suite de la Première Guerre mondiale n'étaient pas à strictement parler des États-nations. Par exemple, plusieurs nations coexistent aussi bien en Tchécoslovaquie qu'en Yougoslavie.

Deuxièmement, la démonstration manque de rigueur. D'abord, Bellavance n'utilise comme base de comparaison que l'historiographie québécoise qui sert son propos. Il accepte des interprétations et en discarte d'autres sans jamais en critiquer

aucune de manière convaincante. Même sa « critique » de l'interprétation d'Allan Greer concernant les rébellions relève finalement plus du règlement de compte que de la critique. Ensuite, la définition qui est donnée de la nation (chapitre 2) et la présentation des théories sur le nationalisme (chapitre 3) sont trop superficielles. En fait, le chapitre qui porte sur la nation ne vise qu'à démontrer que la nation canadienne-française n'a jamais été pensée en termes ethniques. Quant à la présentation des théories importantes concernant le nationalisme, il faut bien voir que l'auteur ne les présente pas toutes (celle de Benedict Anderson est à peine mentionnée) et qu'il n'en critique aucune.

Troisièmement, le rapport intime que Bellavance établit d'autorité entre nationalisme et libéralisme est problématique à deux égards. D'abord, l'auteur ne définit pas de manière convaincante le libéralisme et n'explique pas vraiment la relation qui peut exister entre lui et le nationalisme, comme si cette relation entre le paradigme des droits individuels et le paradigme des droits collectifs allait de soi. Il aurait été intéressant que l'auteur discute davantage des raisons pour lesquelles les libéraux et les nationalistes ont collaboré au XIX^e siècle. Ensuite, la relation que Bellavance établit entre ces deux idéologies pose problème historiquement puisque l'unité allemande, à laquelle l'auteur fait parfois référence, ne s'est pas réalisée sur des prémisses libérales. Malheureusement, l'imprécision qui entoure le mot « libéralisme » ne constitue pas une exception. Ainsi, le terme « démocratie » n'est pas toujours utilisé dans le même sens tout au long du texte. Quant au mot « peuple », qui est au centre de la démonstration, Bellavance refuse d'en discuter la nature (p. 105).

Quatrièmement, il y a un va-et-vient entre les chapitres qui nuit à l'argumentation. Plus encore, l'auteur se répète et reproduit les mêmes citations à plusieurs reprises (voir par exemple la citation de Georges Burdeau à la page 15 reprise à la page 105, la citation d'un extrait du journal *La Minerve* aux pages 59 et 127 ou encore une citation de Pierre Vilar reprise aux pages 151, 181 et 200). De plus, l'auteur utilise très peu de sources canadiennes et européennes. C'est peut-être ce qui explique en partie pourquoi l'ouvrage contient autant d'imprécisions et d'erreurs. Par exemple, il est faux de dire que l'Angleterre constitue un État-nation au XIX^e siècle (p. 19). À ce moment, l'Angleterre n'existe même plus comme entité politique distincte, et ce, depuis 1707. Lord Durham ne peut pas avoir présenté son célèbre rapport au Colonial Office le 1^{er} novembre 1838 (p. 19) puisqu'il quitte le Bas-Canada à ce moment. En fait, le rapport date du 31 janvier 1839. C'est Massimo D'Azeglio, un proche collaborateur de Cavour, qui a déclaré « Maintenant que l'Italie est faite, faisons les Italiens » et non Garibaldi (p. 56). L'auteur utilise à tort l'adjectif « patriote » en parlant des députés « canadiens » élus en 1791 (p. 58). Ce n'est qu'en 1826 que le Parti canadien devient le Parti patriote. Il est faux de dire que le journal *Le Canadien* est un journal patriote vers 1837 (p. 131) puisque son rédacteur, Étienne Parent, a rompu avec les patriotes en 1836. Il est tout aussi faux de dire que les rebelles haut-canadiens se sont battus pour le « gouvernement responsable » (p. 83, 149) : les revendications des radicaux haut-canadiens allaient dans le sens du républicanisme prôné par les patriotes bas-canadiens. Le territoire qui allait devenir le Québec n'a pas été annexé lors de la Confédération (p. 33, 61) : la majorité des députés du Canada-Est (et une majorité de députés canadiens-français) ont donné leur accord au projet

d'union dans le cadre de la démocratie parlementaire. Mentionnons aussi qu'il n'y a jamais eu de gouvernement Blake au Canada (p. 171) et que le règlement XVII date de 1912 et non de 1915 (p. 191). Et il ne s'agit là que de quelques exemples d'erreurs et d'imprécisions qui minent la crédibilité de l'ouvrage.

Dans l'ensemble, l'ouvrage est plus politique qu'historique : la thèse est téléologique et l'analyse historique manque sérieusement de nuances. Néanmoins, la volonté de Bellavance d'insérer l'histoire du Québec dans un cadre international est louable. Espérons seulement que son travail en encouragera d'autres à opter pour une démarche comparative.

Michel Ducharme
Queen's University

BOCK, Michel — *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Cahiers du Québec, collection histoire, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

Spécialiste des idées, en particulier du nationalisme au Canada français, Michel Bock, auteur du livre *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960–1975)* (Éditions Prise de parole, 2001) et corédacteur du manuel scolaire *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours* (Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004) offre cette fois le résultat de ses recherches doctorales.

Cet ouvrage propose un nouvel éclairage sur la conception groulxiste de la nation canadienne-française et du nationalisme à la lumière de l'importance et de la place qu'occupaient les minorités françaises dans l'idéologie du chanoine.

Rédigée dans la même mouvance que l'étude *Critique de l'Américanité* de Joseph-Yvon Thériault, la thèse de Michel Bock rappelle aux intellectuels la nécessité de réintégrer le Canada français dans leur analyse. Or, l'évacuation de ce pan d'histoire par les historiens québécois, tout comme la mise au rancart des groupes minoritaires francophones, ont, dans le cas des études sur Groulx, biaisé l'interprétation qu'on fait certains chercheurs du discours du prêtre-historien qui a été présenté comme : « un nationaliste “québécois”, parfois “séparatiste”, qui ne se serait soucié que de l'obtention d'une plus grande autonomie politique pour le Québec – à l'intérieur ou à l'extérieur de la Confédération » (p. 11).

La relecture de Bock nous démontre que Groulx préconisait une conception organique de la nation. Son titre évocateur traduit cette idée que : « la pensée de Groulx ne consista jamais, même après la Deuxième Guerre mondiale, à établir une relation d'équivalence entre la nation canadienne française et l'État québécois » (p. 406). La nation canadienne-française reposait sur les liens de sang, la foi chrétienne et catholique, ainsi qu'une histoire et une langue communes. Création providentielle, la Nation n'était pas confinée aux frontières politico-administratives de la province de Québec.

L'auteur décortique la pensée de Groulx et explique de manière limpide le lien